

Association loi de 1901
Déclaré en préfecture
des Côtes d'Armor

SOMMAIRE

Président : Yves Chesnot
Vice président : Jean Le Moullec
Trésorier : Daniel Jezequel
Secrétaire : Alain Guerche

-
Responsable de la rédaction :
Yves Le Moullec

Contacts Association :
Yves Chesnot
06 74 39 05 96
Yves.chesnot@wanadoo.fr

Contact rédaction :
0659931071
yves.le-moullec0571@orange.fr

- Editorial (Yves Le Moullec)
- Programme 2011 de l'Association des amis du Palacret
- Programmation 2011 du site du Palacret
- Informations diverses
- Inauguration du Palacret
 - Le Palacret 10 ans de travaux à travers les photos (rapportés par Yves Le Moullec)
 - Inauguration officielle
- Origine du nom du site du Palacret (par Yves Le Moullec)
- Le Palacret avant la révolution de 1789
 - La juridiction du Palacret (par Yves Le Moullec)
 - Octobre 1740 un jugement de la juridiction du Palacret : condamnation à la pendaison d'un habitant de St laurent (rapporté par Yves Le Moullec)

Les articles sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs

La reproduction même partielle de nos articles est interdite
sauf autorisation de leurs auteurs

EDITORIAL :

Dans le présent éditorial du premier bulletin *des Amis du Palacret* je souhaite expliquer le pourquoi de ce bulletin ainsi que les éléments qui à mon sens devraient et pourraient y figurer.

Tout d'abord n'habitant pas à proximité de Saint Laurent j'ai souvent regretté le manque de liens entre nous ainsi que le manque d'informations quant aux activités prévisionnelles ainsi que le manque de traces de tout ce qui se réalise et s'est réalisé ; ce manque d'informations ne m'a pas permis d'être présent à nombre de réunions n'ayant pu par avance les planifier.

Aussi étant passionné et faisant des recherches sur l'histoire du Palacret j'ai proposé de prendre en mains la réalisation d'un bulletin de liaison .

Objet du bulletin :

- Lien entre les participants de *l'Association des Amis du Palacret*
- Faire connaître l'association hors de son périmètre
- Mettre en avant les actions, les réalisations et en suivre pas à pas les avancées
- Mettre en avant les projets
- Diffuser le planning des activités , les appels à volontaires
- Eventuellement diffuser le planning de l'ensemble des activités du site du Palacret
- Servir de support pour raconter l'histoire du moulin du Palacret depuis la révolution de 1789 :
 - Moulin à grains , histoire des différents meuniers et propriétaires ,lieu de résidence de la famille Fleuriot, teillage de lin , histoires des différents teilleurs de lin
 - Possibilité d'élargir à l'histoire du lin

Servir de support à « l'histoire du Palacret depuis ses origines jusqu'à la révolution de 1789 :

- Reconstitution de la commanderie du Palacret
- Elargissement à l'histoire des dépendances de la juridiction du Palacret (Prat , Runan , Squiffiec , Boqueho , Louargat , Plouaret , Péderneec ...)
- Transcription de procédures auprès de la juridiction du Palacret : montrant son incidence sur la vie des habitants dépendant de la commanderie du Palacret
- Elargissement à l'histoire de la commanderie de la Feuillée et à la compréhension de l'histoire des Hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem

Fonctionnement :

- Périodicité : 2 ou 3 par an
- Contenu :20 ou 24 pages
- Qui peut écrire : ouvert à tous ; si utilisation de documents existants les sources doivent être indiquées ; les propositions seront relues par un comité et des corrections pourront être demandées
- Impression : par le centre de ressources du Palacret ?
- Diffusion :
 - par mail aux membres
 - courrier
 - à distribuer au centre de ressources du Palacret
 - à distribuer aux autres Associations présentes au Palacret
 - aux maires de la communauté de communes du pays de Bégard , au Département , à la Région ,aux syndicats d'initiatives ...

Suggestions :

Ceci étant notre premier **numéro** nous attendons vos remarques et suggestions, ainsi bien sûr que vos projet d'articles

Eléments à transmettre à :

Yves Le Moullec 4 , rue d' Azay le Rideau 44230 St Sébastien sur Loire

Ou téléphone : 0659931071

Ou mail : yves.le-moullec0571@orange.fr

PROGRAMME 2011 de « l' Association des Amis du Palacret »

- Défini au fil de l'eau
-
-
-
-

PROGRAMMATION 2011 DU SITE DU PALACRET : ETE AUTOMNE

Contacts : 06 96 12 11 26 ou info.palacret@gmail.com ou <http://www.lepalacret.org>

- Du 18 mai au 25 juin dans le cadre du réseau au fil de l'eau
« le vélo de madame Yvonne » (exposition en extérieur , promenade en libre accès)
Originale du Trégor et formée à Paris par les frères Lumière, Yvonne Kerdudo a sillonné le Trégor à vélo , pendant près de 40 ans . Elle photographie , à la demande , mariages , communions , soldats , fêtes et batailles . L'exposition , réalisée grâce au travail de bénévoles de la Compagnie Papier Théâtre , est représentative de l'ensemble de l'œuvre de la photographe .
Organisation MJC du pays de Bégard
Renseignements : 0296452060
- Le 4 juin **Atelier de topiaire sauvage**
La vannerie , à son origine , était faite de brins de toutes sortes , récoltés dans les haies . Martine Stéphan vous propose le temps d'un après midi , de faire une ballade récolte , et de réaliser un objet de décoration à mettre dans son jardin ou sur sa terrasse ;
Organisation War dro an nature et animé par Martine Stéphan du jardin des mélanges à Saint Gilles les Bois
de 13H30 à 17 H sur inscription , 22 € ; renseignements : 0296121127
- Le 25 juin **Images en campagne** Cie Papier Théâtre
A l'occasion de l'accueil de l'exposition , une projection d'une centaine de clichés est proposée . Sollicitant la participation active du public , c'est la mémoire collective d'un territoire , les souvenirs d'une époque qui sont redécouverts
Organisation MJC du pays de Bégard
Renseignements : 0296452060
- Le 9 juillet à 14 h film débat sur le thème **« l'immigration et l'intégration en Europe : un défi pour la citoyenneté »** diffusion du film examen d'entrée de Marianne Bressy suivi d'un débat
Synopsis du film : Miléna ,19 ans , a quitté la Pologne pour rejoindre son petit ami Lukasz menuisier et « résident polonais » en France depuis deux ans . Pour s'intégrer , Miléna a seulement quelques mois pour apprendre les bases de français nécessaires à l'obtention de son examen d'entrée à la faculté de langues . Pour que l'intégration réussisse , le succès repose aussi sur la volonté de la société qui accueille ; Quels aides vont ils trouver auprès des institutions françaises ? la société n'étant pas seulement constituée d'institutions mais aussi d'individus , quel rôle jouera l'amitié , le lien social dans leur parcours ?
Entrée libre.
Renseignements : Etudes et Chantiers 0296121396
- Du 4 au 13 juillet dans le cadre de l'exposition « d'Europe et d'Armor »
Exposition : « Europe rêve et réalités »
L'exposition propose un parcours géographique ,culturel et thématique à travers les grandes étapes de la construction de l'Union Européenne ;

Entrée libre. Public jeune et adulte

Renseignements : Etudes et Chantiers 0296121396

Du 8 au 29 juillet une douzaine de jeunes volontaires internationaux séjourneront sur le site . N'hésitez pas à venir les rencontrer !

- Les 27 et 28 juillet promenade littéraire avec Daniel Carfantan spécialiste de Zénaïde Fleuriot , une romancière qui a vécu sur le site au début du 19 ième siècle . Exposition sur la romancière.

Organisation Etudes et Chantier et MJC du pays de Bégard

Renseignements : 0296121396

- Du 2 juillet au 21 septembre exposition « usines Tanvez (1856- 1966) –culture industrielle et mémoire ouvrière » Photographies d'archives et portraits d'anciens ouvriers de cette usine métallurgique guingampaise (qui a compté jusqu'à 1600 ouvriers), réalisés en 2009 par Olivier Metzger.

En extérieur , promenade en libre accès ;

Organisation MJC du pays de Bégard , dans le cadre du réseau au fil de l'eau .

Renseignements : 0296452060

- Du 22 au 31 aout Atelier européen « entre terre et mer gastronomie du terroir breton du sol à l'assiette » des européens amateurs de cuisine , se retrouveront durant 10 jours pour découvrir , partager des connaissances , des recettes .

, sur le thème du pain , de la pêche à pied et des plantes sauvages comestibles ;

N'hésitez pas à venir les rencontrer !

Organisation Etudes et Chantier

Renseignements : 0296121396

-

Programmation automne



Jusqu'au mardi 20 septembre

Exposition "Les usines Tarniez (1856-1966) culture industrielle et mémoire ouvrière"

Les photographies d'archives et celles réalisées en 2009 par Olivier Metzger permettront au promeneur de se replonger dans l'histoire de ces usines qui ont été au cœur de la vie économique et industrielle de Guingamp pendant plus d'un siècle.

Exposition organisée par la MJC du pays de Bégard, en partenariat avec le réseau Au Fil de l'eau/Pays de Guingamp - Parcours libre, en extérieur

Renseignements au 02 96 45 20 60

Samedi 17 et dimanche 18 septembre Renseignements au 02 96 42 11 26

Dans le cadre des Journées européennes du patrimoine

Ancienne commanderie Hospitalière au Moyen-Age, puis dernier site de teillage de lin ayant fonctionné en Bretagne (jusque dans les années 1960), le Palacret offre une diversité de richesses patrimoniales. Les partenaires qui se sont réunis pour valoriser le site proposent plusieurs temps forts pour découvrir cette diversité.

"Le Palacret, des patrimoines bâtis", à 14h30, 15h30 et 16h30 :

Visite commentée par la MJC du pays de Bégard sur les traces de la présence hospitalière (Moyen-Age), les ruines de la maison où a séjourné la romancière Zénaïde Fleuriot (fin du 19^e siècle), le moulin accueillant les machines de teillage de lin en cours de restauration.

"Patrimoine naturel : quel enjeu pour demain ?", à 14h30, 15h30 et 16h30 :

Balade nature proposée par l'association War dro an natur : le sentier sylvestre permettant de découvrir les arbres et les usages des différents bois, les zones humides, la gestion différenciée des espaces, la faune et la flore de ces différents milieux.

Démonstration de teillage de lin à 15h et 16h30 :

L'association les Amis du Palacret présente les gestes ayant permis de transformer les tiges de lin en fibres, sur un moulin flamand (ancêtre des machines proto-industrielles en cours de restauration sur le site).

Sur le parcours de la visite, l'association Etudes et Chantiers présentera des actions de restauration du patrimoine, qu'elle a menées dans le cadre des chantiers d'insertion et des chantiers de volontaires internationaux sur le territoire.

Parallèlement à ces visites, des ouvrages sur le thème du lin seront mis à disposition du public et un documentaire sur les derniers teilleurs de lin dans le Trégor sera projeté dans le centre de ressources.

septembre



Du samedi 10 au vendredi 30 septembre - Exposition "Energies et Energies renouvelables"
 Cette exposition a pour but de sensibiliser sur les énergies et les énergies renouvelables et d'explorer le monde de l'énergie à travers différents thèmes!

- Les énergies (énergie et société, énergies fossiles et nucléaire)
 - Les énergies nouvelles (présentation, historique, rôles)
 - Exemples d'énergies nouvelles (solaire, éolienne, hydraulique, géothermie, biomasse)
- Vous découvrirez les différentes sources d'énergies et leur place dans notre société.

Organisateurs : Etudes et Chantiers/Centre de ressources
 les mercredi et samedi 10h-12h/14h-17h et le vendredi 13h-17h - Entrée libre

Vendredi 23 septembre à 20h30 - Conférence sur les pollutions électriques par Jean-François Millepied, géobiologue à Pédemec.

JF Millepied présentera concrètement les différentes sources de pollutions électriques dans notre environnement quotidien et vous apportera des pistes de solutions, elles aussi très concrètes, illustrées par des témoignages dans le domaine de l'élevage.

gratuit - renseignements 02 96 12 11 26

Mercredi 28 septembre 2011 de 14h à 17h - Session d'information sur le volontariat (chantiers, volontariat moyen-long terme, SVE, service civique, etc...) renseignements

Venez partager votre expérience ou poser des questions concernant le volontariat. Anciens volontaires ? Venez raconter votre expérience ! Vous êtes tenté par l'expérience du volontariat ? Vous aurez l'occasion de rencontrer des professionnels de la solidarité internationale et de cette thématique. Cette session d'information vous permettra de préparer un avenir qui s'annonce riche en aventures. Venez nombreux, plus nous serons, plus l'échange sera enrichissant !

Animée par le RESIA (Réseau Solidarités Internationales Armor), et la Fédération des Oeuvres Laïques.
 Gratuit - renseignements 02 96 12 11 26

Dans le cadre de l'année internationale de la forêt, le Palacret organise des animations sur les thématiques du bois et de la forêt : expositions, ateliers pour les petits et les grands...

Les ateliers d'automne - Sur réservation 02 96 12 11 26

mardi 25 octobre, de 14h à 17h - Atelier de création de marionnettes à partir de matériaux récoltés dans la forêt.

Tarif : 3€

Tout public, à partir de 4 ans

mercredi 26 octobre, de 14h30 à 17h - Atelier nature pour les enfants

découverte de la vie cachée des arbres : fabrication d'outils de capture (provisoire et sans les abîmer !) pour l'observation des petites bêtes qui se cachent dans les arbres. L'enfant garde les outils qu'il a fabriqués.

Tarif : 4€

Enfant, à partir de 6 ans

jeudi 27 octobre, de 14h à 17h - Atelier de création de papier recyclé

Sur réservation 02 96 12 11 26 Tarif : 3€

Tout public à partir de 6 ans

vendredi 28 octobre, de 14h30 à 17h - Animation autour des champignons

Le temps d'un après-midi, venez découvrir le monde étonnant des champignons, sur les bords du Jaudy

Sur réservation 02 96 12 11 26 Tarif : 3€

Tout public

Du 21 oct au 20 nov Exposition sur les arbres du Trégor réalisée par le club photo Declic'Armor

Organisée par WDM

Entrée libre et gratuite, les mercredi et samedi 10h-12h/14h-17h et le vendredi 13h-17h

Du vendredi 14 octobre au dimanche 13 novembre

Exposition Erik SAIGNES - "Arbres" - Gravures - Vernissage le vendredi 14 octobre à 18h

Erik Saignes réalise ses estampes de A à Z : de la plaque au tirage, du papier au cadre, Erik SAIGNES ose pratiquer la figuratif. Deux demi-journées d'ateliers seront proposées en parallèle à cette exposition

Exposition ouverte du jeudi au dimanche de 14h à 18h ou sur rendez-vous au 06 03 49 22 52 Entrée libre

Exposition organisée par la FJC du pays de Béguerd en partenariat avec l'association P'ARTours

Du samedi 15 au samedi 29 octobre - Exposition sur le bois énergie en Bretagne

La filière bois énergie, bien développée dans plusieurs pays européens, permet à des exploitations agricoles, des entreprises, des bâtiments publics et des logements collectifs, le recours à une énergie renouvelable et produite localement : le bois déchiqueté ou bois plaquette.

Cette exposition est destinée à vous donner des informations sur les différents types de chauffage au bois et sur la filière du bois énergie en Bretagne.

Organisée par l'association Etudes et Chantiers et le Centre de ressources

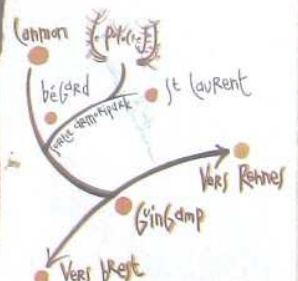
Entrée libre et gratuite, les mercredi et samedi 10h-12h/14h-17h et le vendredi 13h-17h

Contacts

tél : 02 96 12 11 26

info.palacret@gmail.com

http://www.lepalacret.org



INFORMATIONS DIVERSES

- Teillage de lin à l'ancienne :
à Quintin le 31 juillet
au Ménez Bré le 15 aout
- Installation d'une production autonome d'énergie électrique au niveau de la chute d'eau ; puissance de l'ordre d'un KW sous une tension d'environ 220 volts (un article lui sera consacré ultérieurement) .

INAUGURATION DU PALACRET

Le site du Palacret « carrefour citoyen du développement durable , des cultures locales et internationales » a ouvert ses portes au public du 7 juin au 12 juin ;

Je ne vais pas faire ici le reportage de cette inauguration , j'en laisserai le soin à Yves Chesnot qui en fut l' un des principaux acteurs et ce à plus d'un titre , d'abord en tant que président *des Amis du Palacret* et bien sur ensuite en tant que maire de Saint Laurent ;

Je vais me contenter d'essayer de mettre en relief les travaux réalisés durant les 10 ans passés depuis l'achat par la Communauté de Communes du Pays de Bégard (le 10 octobre 2001) et cette semaine de juin 2011



Moulin côté nord ouest avant 2001



Moulin côté sud ouest avant 2001



Moulin et maison d'habitation avant 2001



Moulin début des travaux



Moulin travaux en cours



Moulin fin des travaux côté nord ouest



Moulin après travaux côté sud ouest



Moulin vue Est avant 2001



Maison d'habitation et ancienne chapelle avant 2001



Travaux en cours



Travaux en cours



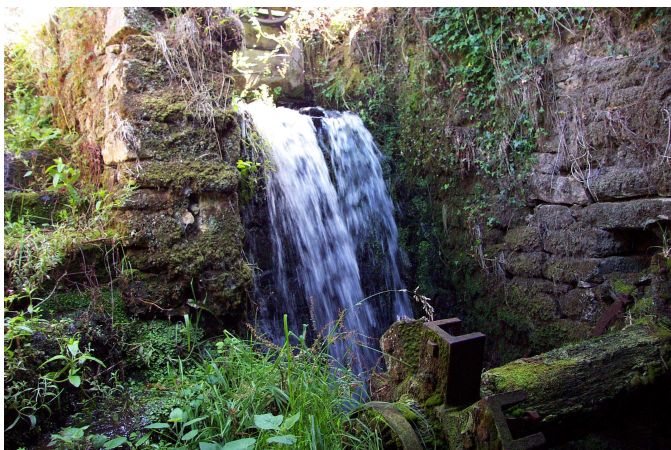
Travaux de reconstruction du moulin



Roue à aubes



Travaux en cours



Ancienne roue à aubes (ne subsiste que le moyeu)



Nouvelle roue à aubes



Teilleuse à lin avant 2001



Teilleuse à lin avant 2001



Vue de la roue à aubes depuis l' intérieur du moulin



Broyeur de la teilleuse à lin



Futur emplacement de la teilleuse



Réinstallation teilleuse après restauration



En cours de travaux



En cours de travaux



Travaux terminés



Ecurie, laiterie , cave avant 2001



Scierie avant 2001



Scierie avant 2001



Scierie avant 2001



Scierie après travaux



Stang kannan avant 2001



Ty forn après travaux



Nouveau lavoir



Grange avant 2001



Ty forn (maison du four) avant travaux



Production d'énergie avant 2001



Remise aux outils de jardin



Vestiges d'une époque

INAUGURATION DU PALACRET LE 10 JUIN 2011





Danse dans les branches



Art topiaire

ORIGINE DU NOM DU SITE DU PALACRET

Le nom Palacret serait très probablement une transformation phonétique (par échange entre deux phonèmes au contact : métathèse) du mot **paraclet** ;

D'ailleurs dans certains documents concernant ce site , datant du 18 ième siècle ou antérieurs , le rédacteur utilise le nom de **Paraclet** au lieu de Palacret .

1- **Paraclet** est un mot d'origine grecque qui signifie « *celui qui console* » ou celui qui « *intercède* » , « *l'avocat* » .

2- dans la tradition chrétienne le mot « **Paraclet** » apparaît à plusieurs reprises dans le nouveau testament ;

Par exemple : dans l'Evangile de Jean 14,16 il est écrit « moi je prierai le père et il nous donnera un autre **paraclet** qui sera toujours avec vous : c'est l'esprit de vérité. »

Ou encore Jean 14,16 « **le paraclet** , l'esprit saint , que le père enverra en mon nom » .

Autre exemple : toujours Jean dans sa première épître (2,1) « nous avons **un avocat** auprès du père » .

Jean utilise le mot **paraclet** au sens de intercesseur .

Ainsi selon le catéchisme catholique Jésus lorsqu'il annonce la venue de l'Esprit Saint le nomme **le paraclet** , littéralement

celui qui est appelé (Jean 14,16.26 ;15,26 ; 16,7)

Le paraclet est le saint esprit ,troisième personne de la trinité

Il n'est pas surprenant que Les Hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem , ordre religieux fondé à l'époque des croisades, utilisent le nom du Saint Esprit pour désigner une de leurs commanderies.

D' ailleurs l' histoire d'Abélard et Héloïse apporte la preuve qu'à la même époque ce nom de **paraclet**, pour désigner un établissement religieux , fut également utilisé dans une autre région de France .

Vers 1117 Pierre Abélard se voit confier l'éducation d ' Héloïse . Séducteur il gagne les faveurs de son élève ; de cet amour naîtra un enfant Astralabe ; les amants s'unirent en un mariage secret ; furieux Fulbert ,l'oncle d'Héloïse , fit émasculer Abélard .

A la suite de quoi , Abélard se retira et vécut en ermite.

En 1122 il fonda l'ermitage du Paraclet , près de Nogent sur Seine ; ermitage où Héloïse se retira avant de prendre le voile à Argenteuil .

Certains commentateurs ont parfois voulu traduire le nom de Palacret par « **tour de guet** » ;

Je pense que cette explication est peu probable ; en effet pour toute personne connaissant la topologie

du lieu il est difficile d'imaginer la notion de tour de guet pour un site qui est coincé au fond d'une étroite vallée , et hors de tout carrefour de communications . Par ailleurs , la reconstitution que nous avons faite de la commanderie du Palacret , montre que ce manoir n'a jamais eu d'aspect réellement défensif ; que cette commanderie servait essentiellement d'habitation au commandeur et à son personnel et que ce commandeur ,comme le montrent tous les documents recueillis , avait pour unique fonction de gérer et de faire fructifier les biens dépendant de la dite commanderie .

LE PALACRET : l'affaire des landes de Saint Laurent

Pendant l'Ancien Régime et plus précisément du 12^{ème} siècle à la révolution de 1789 l'histoire du Palacret se confond essentiellement avec celle des Hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem. Le site du Palacret est alors désigné sous le terme de **la commanderie du Palacret**

Que recouvre le terme de commanderie Hospitalière ?

- au niveau géographique il s'agit de la demeure du commandeur et de ses serviteurs
- sous ce terme se retrouvent également les moulins , chapelles , demeures , fermes , propriétés foncières qui en dépendent ;
et ce , dans le cas du Palacret , sur un territoire très étendu allant de Locquirec / Plounérin à l'Ouest , à Plélo / Boqueho à l'Est et de Lannion / Penvénan au Nord à Plouisy au Sud ;
- c'est aussi le siège d'une juridiction possédant des pouvoirs de justice ;
- A noter que l'objectif premier des commanderies en France était de gérer au mieux les biens de l'Ordre afin procurer des fonds pour assurer les missions de l'Ordre :
 - o à l'origine accueil et défense des pèlerins allant à Jérusalem
 - o puis après avoir été chassé de Palestine (en 1291) de fournir des ressources au siège de l'ordre (à Chypre , puis à Rhodes, puis à Malte) afin de poursuivre la lutte contre les Ottomans

Et c'est l'aspect juridiction que nous allons développer dans le présent article

La juridiction du Palacret

Les Hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem qui possédaient et occupaient le Palacret bénéficiaient de nombreux privilèges et droits et entre autres les droits de justice (ainsi que la plupart des seigneuries civiles) .

Nous avons là une décentralisation très forte de la justice, sans doute nécessaire car les déplacements étaient difficiles et très limités , mais qui conduit à des difficultés du fait de la forte imbrication des différentes seigneuries dans la même paroisse (ce qui est le cas même pour une petite paroisse comme Saint Laurent) ; et également du fait de l'application de coutumes qui évoluent assez fortement selon les régions et les seigneuries .

La justice des Hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem , comme celle des seigneuries civiles comportait trois niveaux : **la haute justice , la moyenne justice et la basse justice** ; et une seigneurie donnée pouvait comporter un , deux ou les trois niveaux .

En haute justice (1) le seigneur peut juger toutes les affaires et prononcer toutes les peines dont la peine capitale ; cette dernière ne pouvant toutefois être exécutée qu'après confirmation par des juges royaux ; la haute justice jouit de la plénitude de juridiction au civil comme au pénal .

En moyenne justice (1) le seigneur peut juger les rixes , injures et vols ; les délits ne peuvent être punis de mort ; pratiquement la moyenne justice joue un rôle important au civil notamment en matière de succession et de protection juridique des intérêts des mineurs , apposition de scellés ,inventaire après décès , ventes aux enchères , nomination des tuteurs , décrétés de justice (2)etc

En basse justice (1) le seigneur peut juger les affaires relatives aux droits dus au seigneur , cens (3) , rentes , rédaction de

contrats (aveux (4)), héritages ,
deshérence (5) sur son domaine ; il
s'occupe aussi des délits et amendes de
faible valeur (dégâts des bêtes , injures ,
amendes inférieures à 7 sols 6 deniers (6)
).

Il doit posséder un sergent et une prison
afin d'y enfermer tout délinquant avant de
le mener en haute justice .

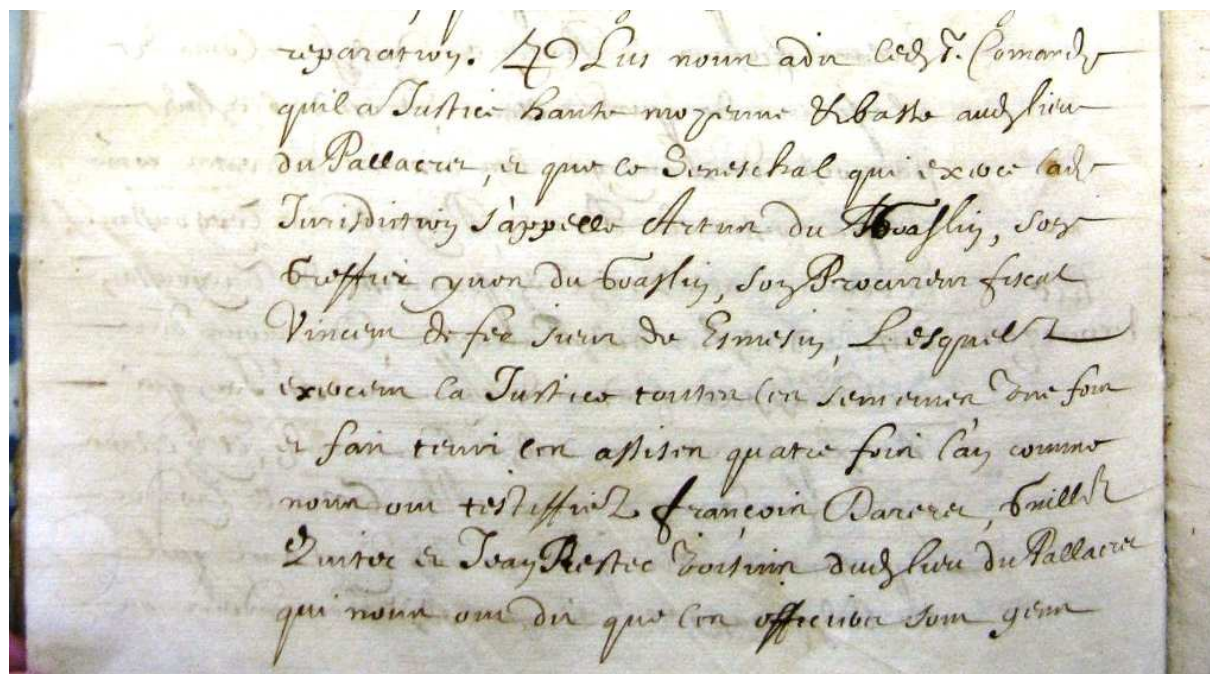
Le tribunal seigneurial (1) comporte
généralement trois personnes :

Le juge appelé prévôt, bailli,
sénéchal

Le procureur appelé procureur
fiscal qui représente le ministère
public et engage les poursuites

Le greffier qui transcrit les
jugements et tient les archives de la
justice

La juridiction du Palacret exerçait les droits de haute justice , moyenne justice et basse justice .



Le fragment de document ci-dessus (cote H art 580 aux Archives Départementales des Côtes d'Armor) extrait de la visite « d'améliorissement » (7) de la commanderie du Palacret , en 1596 , ordonné par le grand prieuré d'Aquitaine mentionne : « ..nous a dir led(it) s(ieur) comendeur (Simon D'Aubigné chevalier du Boismosé) quil a justice haute moyenne et basse aud(it) lieu du Pallacret ,et que le seneschal qui excerce lad(ite) jurisdiction s'appelle Artur du Guaslin , son greffier Yvon du Guaslin , son procureur fiscal Vincent de F... sieur de Kernisan , lesquels excercent la justice toutes les semaines »

De ce fait la commanderie du Palacret comportait une prison et avait ses sergents

Les audiences de la juridiction du Palacret
se sont tenues en des lieux qui se sont
déplacés au fil du temps ; le déplacement
s'est fait progressivement vers des lieux
de plus forte densité de population nous
pourrions dire de la campagne vers la ville.
:

- En 1565 la visite faite par le Grand Prieuré d'Aquitaine (AD 22 cote H art 519) mentionne en son compte rendu « .. autour de la dite eglise le cimetiere entouré de murailles de moyenne hauteur ,

une croix de pierre au milieu et devant le cimetière la plasse dudit bourg de St Laurens y a un potiaux avecq collier ou carcan de fer (servant à l'exposition des personnes condamnées) auquel sont les ornements de nostre Ordre et celles dudit commandeur »

- En 1580 il y a haute moyenne et basse justice **audit lieu du Palacret** (voir ci-dessus extrait AD 22 cote H art 580)
- En 1617 le procès verbal de la visite d'améliorissement (AD de la Vienne liasse 3H1 /464) mentionne « *« et autour de lad esglize y est le cimmitiere tourné (cerné) de murailles et en la place dud bourg y a un potteau avecq collier ou carcan de fer ou dans le bois sont gravées les armes de nostre ordre et dud commandeur ... »*- En 1655 le procès verbal des améliorissements (AD22 cote H art 519) mentionne « *..... et le second et dernier (cahiers rentiers et terrier) signé le commandeur de Jalesmes , Jean Le Goff seneschal et Claude le Saint procureur fiscal et François le Goff greffier sont les officiers d'icelle juridiction (*

*Palacret) . Lesquels exercent et rendent la justice aux vassaux d'icelle commanderie du Palacret et Pontmelvé et tiennent leur juridiction **le jeudi de chacune semaine en la salle du manoir du Pallacret ... »***

- En 1699 le procès verbal de la visite des améliorissements (AD 86 cote 3H1 464) mentionne « *et attendant l'eglize (de St laurent) il y a une maison dont le bas sert de **sacristye** a la paroisse ; au dessus de laquelle est une chambre ou se tiend laudiance de la juridiction du Palacret qui y est exercé et dont est senechal le sieur de Ker... Landoyer , le dit sieur d'Abeille procureur d'office et dont le greffe n'est point encore affiirmé par les nouveaux... »*
- Au début du 18 ième siècle nous trouvons au travers d'arrêts du parlement de Bretagne (AD 22 cote B art 834) le renvoi au bourg de Plouaret puis à celui de Louargat et enfin à l'auditoire de Guingamp l'exercice de la juridiction du Palacret et annexes .

Pour illustrer les droits de la juridiction du Palacret nous avons reconstitué et transcrit une procédure de cette juridiction contre des particuliers de la paroisse de Saint Laurent ; longue procédure qui se déroula sur plusieurs années , avec de nombreux épisodes , entre 1732 et 1740 (8)

Premier épisode :le 11 aout 1732

Les landes de Saint laurent (terrains situés entre l'église de Saint Laurent et le Palacret) étaient , jusqu'à ce jour , utilisées par l'ensemble des paroissiens comme terrains communs pour y faire

paître leurs animaux ou y cueillir diverses plantes comme les genets .

Ces landes étaient la propriété de deux seigneuries qui décidèrent, ce funeste jour , de les partager ; dans l'acte qui mentionne ce partage le rédacteur ayant fait assaut de titres je ne puis résister à en reprendre les principaux passages , tant cette phraséologie nous paraît aujourd'hui outrancière (en en conservant la forme et l'orthographe)

« l'an mil sept cent trente deux , le onze aout devant nottaires du duché de Penthievre à Guingamp furent présents :

Marthurin Planchet escuyer, conseiller ,secrétaire du Roy, sénéchal et premier magistrat civil et criminel du duché de Penthievre, pairie de France au siège de Lamballe ,demeurant en son château dudit lieu , paroisse de Notre dame St Jean ; au nom de Louis Allexandre de Bourbon ,comte de Toulouze, duc de Penthievre, de château Villain et de Rambouillet , gouverneur et lieutenant général pour le Roy en cette province de Bretagne ,amiral de France ,demeurant à Paris rue neuve des petits champs ,paroisse de Saint Eustache

*Et noble homme Charles Jacques Hamon sieur de Kernisan faisant pour Ource Victor de Tambonneau chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem ,commandeur des commanderies de la Feuillée , **Le Palacret** , Quemper , Croisty , Pontmelvez , Mael et Louch et autres membres en dépendant*

....lesquels ont reconnu que le cinq juillet dernier ont fait faire mesurage de la lande de St Laurent proche du bourg qui appartient à son altesse sérénissime à cause de sa seigneurie de Guingamp et audit seigneur commandeur à cause de sa seigneurie et commanderie du Palacret

Et après ce mesurage il auroit été fait un partage de ladite lande et reconnu et convenu que :

la portion de la lande appartenant à son altesse sérénissime monseigneur le comte de Toulouze contient 4435 cordes (9) qui font cinquante cinq journaux trente cinq cordes

et la portion de la lande appartenant audit seigneur commandeur contient 3856 cordes qui font quarante quatre journaux soixante six cordes

Et pour la division des dites portions il auroit esté planté des bornes »

Deuxième épisode : année 1733

Une partie des landes appartenant à la commanderie du Palacret est cloturée , des fossés sont créés et ces terres sont afféagées (*actuellement nous dirions louées*) ; ce nouvel état de fait conduit certains habitants de Saint Laurent à protester.

Cette réaction enclenche en 1733 une procédure ; le commandeur du Palacret Ourze Victor de Tambonneau répond en septembre 1733 à l'écrit « de deffense de René Crachuel , Charles le Brigand ,François Coz, Guillaume le Gallou , Yves le Trividic, Marguerite Godest , François le Floch , Jean Le Gorec , Ollivier Cadiou , Jean Simonnet , maitre Jan Pierrès , Pierre Poasavara , Charles le Puil et François Picolou . (*tous habitants de St laurent*) »

Le fond en est que ces particuliers reconnaissent que la lande est un commun de la seigneurie du Palacret et que pour pouvoir en bénéficier il faut être inféodé (*faire aveu selon les termes de l'époque ; c'est-à-dire reconnaître que l'on est vassal de cette seigneurie*) ce qui n'est pas leur cas et que donc il leur est défendu d'y faire paître leurs bestiaux et de disposer des joncs .

Troisième épisode : se termine en aout 1736

Episode que l'ont peut résumer selon les propres termes de la plainte faite au sénéchal de la juridiction du Palacret

« *les voisins chagrins de cette cloture et surtout quelques habitants du village de Kerdidré se sont élancés à l'aide d'autres malfaisants de démolir les fossés et briser par trois fois les escaliers afin d'y faire des ouvertures propres à faire passer des charrettes ... ont poussé leur fureur au point de menacer , maltraiter un*

particulier du village pour intimider les afféagistes (terme ancien désignant les fermiers) et empêcher la clôture , les uns ont commencé par incendier les mulons de fagots proche le manoir du commandeur , les autres des lots de feuilles de chesne ramassés pour faire du fumier les autres ont brûlé des champs appartenant aux féagistes , des tas de genets propres à faire des couvertures de maisons »

Par arrêt du 10 décembre 1736 les habitants mis en cause (entre autres Yves le Trividic et Magdeleine le Merer sa femme du village de Kersimon , Robert Chevance , Jean Simonnet et Vincent Picolo) ont été condamnés à payer des dommages et intérêts ; ce même arrêt qui fait défense de démolir et d'abattre les clôtures a été publié au prône de la grand messe de St Laurent .

Quatrième épisode : 1739 et 1740

L'arrêt de 1736 « n'a pas été capable d'arrêter les malveillants..... et dans la nuit du 22 au 23 avril 1739 ils commencèrent à incendier une grande berne (11) de fagots contenant six charrettes qui estoient dans le bois taillis de la commanderie du Palacret et douze à quinze charrettes de feuillage ... le dessein que le feu eut pénétré dans ledit bois pour le brûler entièrement les chefs des malfaiteurs n'ont pas fait de difficultés de démolir en plein jour les dits fossés en faisant soter tous les escaliers et barrières de faire passer leurs charettes partout »

La sentence est rendue par la juridiction du Palacret le 25 avril 1740 : les particuliers de St Laurent mis en cause (Bertrand le Boudier , Guillaume Simonnet , Yves le Trividic et sa femme , Guillaume Picolo , Robert Chevance , Vincent Picolo , Pierre Poasavera , François Le Gac , Vincent Toupin , Jean Simonnet) sont condamnés à rétablir les fossés , à payer 9 livres 1 sol 8 deniers pour la valeur des démolitions , 30 livres de dommages et intérêts à payer avant la St Michel prochaine puis 13 livres 20 sols avant le 5 janvier prochain .

Cinquième épisode : dénouement dramatique

La procédure s'est poursuivie suite à monitoire (*appel à témoins lancé du haut de la chaire lors des offices ; ne pas y répondre lorsqu'on pouvait apporter témoignage était considéré en ces temps comme un péché*) ; vingt trois témoins ont été entendus ;

en conséquence le 15 juin 1740 est rendue une sentence demandant la prise de corps de Guillaume Picolo .

Les 11 juillet et 13 juillet ont lieu des perquisitions au domicile dudit Picolo mais tant ce dernier, que les meubles et effets ont disparu.

Suite à assignation d'une quinzaine de jours audit Picolo il est fait le 8 août constat de son absence et décidé que la coutumace sera poursuivie .

Le matin du dix neuvième jour d'octobre mil sept cent quarante tombe la sentence que nous transcrivons telle que :

« Nous maître Arthur Pierre Landon sieur de Quergoff ,sénéchal , et seul juge civil et criminel de la juridiction commandale du Palacret déclare la coutumace contre Guillaume Picolo dit pry bien instruite ;et l'avons déclaré bien et dûment atteint et convaincu d'avoir environ la fin du mois d'avril mil sept cent trente neuf mis le feu et incendié un tas de fagots et un tas de feuilles appartenant à Jean le Bonniec de la paroisse de St Laurens ... même d'avoir endommagé ledit bois taillé

...

Pour la réparation de tout quoy nous l'avons condamné à être pendu et étranglé jusqu'à ce que mort s'en suive à la potence plantée en la place publique de cette ville (Guingamp) ; ordonnons que tout et chacun ses biens seront confisqués au profit de cette seigneurie .

Sera notre présent jugement exécuté par effigie en un tableau qui sera attaché à ladite potence par l'exécuteur de la haute justice »

Au dix neuvième siècle ,comme aujourd'hui , il est bien difficile de revenir sur des avantages acquis ; car toute cette malheureuse affaire a eu pour point de déclenchement une volonté marquée des Hospitaliers d'encore mieux gérer leurs biens et d'en augmenter la rentabilité ; et ceci en affermant des terrains leur appartenant ;alors que ces biens ,depuis de nombreuses générations ,étaient utilisés par l'ensemble des habitants de la paroisse comme terrains communs ;

Par ailleurs le régime de la quévaise (10) appliqué sur les biens du Palacret a conduit les fermiers concernés du fait du droit d'héritage qu'accordait ce type de contrat (à leur fils le plus jeune) ,au fil des générations ,à se considérer de plus en plus comme en étant les propriétaires ; le législateur suite à la révolution de 1789 tiendra le même raisonnement et l'application de la loi du 25 aout 1792 en fera des propriétaires (ce qui ne sera pas le cas des fermiers des seigneuries civiles) .

Commentaire 2 et compléments d'informations

En 1739 Jean Baptiste Hermenegilde de Wignacourt succède à Ours Victor de Tambonneau et devient commandeur de « *La Feuillée , Quimper , Croisty , Saint Jan Balanan , Pontmelvez , Mael et Louch , Lamagdeleine , Palacret , Plouaret , Plelo , Bocoho , et autres membres ...* » ;

Il ne s'installe pas dans ses commanderies , séjourne quelques temps à Guingamp mais l'on retrouve surtout sa présence à Lille d'où sont émis nombre de ses courriers ; ces courriers sont à destination de Jacques Joseph Hamon sieur de Porville résidant à Guingamp ; le commandeur lui ayant cédé moyennant 14000 livres la « *ferme des revenus général desdites commanderies et de toutes leurs dépendances .* » .

Et c'est de Lille qu'il écrit en 1740 une lettre **surprenante (12)** dont tous les éléments me la font attribuer à l'affaire des landes de Saint Laurent .

« Vous pouvez faire arrêter le malheureux qui a été condamné à être pendu . Comme je ne connais pas d'autres voies pour assurer les afféagements Je crois cependant que vous pourriez me l'éviter (dépense) , si vous **faites avertir sous main ce malheureux que vous avez ordre de le faire arrêter** , vous prévientra - t- il en se mettant en sécurité . Je laisse le tout à votre prudence et pour le mieux de la chose ...».

On constate ainsi que le commandeur , a un revenu annuel forfaitaire de 14000 livres pour ses commanderies (et donc s'il se produit un problèmes dans les rentrées des sommes dues c'est uniquement le fermier général qui en supportera le manque à gagner) , que par ailleurs les biens du condamné à mort ont été saisis à son bénéfice il peut se montrer bien plus indulgent que le fermier général et pousser à ce que le condamné fasse le nécessaire pour se soustraire à la sentence .

Commentaires 3 :

La justice ne se tenait pas uniquement dans les seuls « tribunaux » ; elle se traitait aussi , empiriquement , selon la coutume , lors des plaids généraux . Ces plaids généraux se tenaient , au cours de réunions , en présence du commandeur (ou de son représentant) et d'un représentant de chaque foyer ; plusieurs plaids généraux se tenaient chaque année ; et ce sans ordre du jour préétabli et sans limite de durée .

(1) Source justice seigneuriale de Wikipedia en français

(2) Un enfant mineur (moins de 25 ans) et orphelin de père ne pouvait, en Bretagne avant la révolution de 1789 , se marier qu'après réunion devant une juridiction de 6 personnes de la famille du futur et de 6 personnes de la famille de la future puis enregistrement de l'accord de ces 12

personnes généralement par le notaire de la juridiction.

(3) Le cens est une redevance, annuelle, perpétuelle , qui est due sur le foncier par le censitaire au seigneur ; en principe les bâtiments et les aménagements sont apportés par le censitaire .

(4) En droit seigneurial l'aveu est un acte écrit par lequel le vassal décrit les biens qu'il

tient de son seigneur ainsi que les droits et devoirs qu'il a vis-à-vis de ce dernier ; par exemple pour le Palacret les exploitants des domaines appartenant à la commanderie du Palacret devaient aveu à son commandeur et ce dans un acte rédigé par le notaire de la commanderie ;

De son côté le commandeur du Palacret rédigeait un aveu au roi de France .

(5) Déshérence : un bien tombe en déshérence s'il n'y a plus d'héritier direct ; auquel cas le bien retourne au seigneur .

(6) l'unité monétaire de base était la livre , une livre était subdivisée en 20 sols et un sol était subdivisé en 12 deniers ;

pour avoir une notion de la valeur de ces unités nous pouvons indiquer qu' à Saint Laurent au début du 17 ième siècle une poule était estimée entre 5 à 7 sols , un boisseau d'avoine environ 2 livres et un boisseau de froment de l'ordre de 4 à 5 livres ; pour autant l'estimation n'en est pas très aisée étant donné que la capacité du boisseau servant à mesurer les matières sèches était différente d'un lieu à l'autre ; ainsi en 1704 on trouve mentionné « un boisseau d'avoine grosse mesure du Palacret et un boisseau de seigle mesure de Guingamp ; sachant encore que pour le blé noir la mesure se faisait en pyramide tant qu'il n'y avait pas déverse et pour le froment à mesure rase ; cependant pour se faire une idée on peut noter que le boisseau mesurait environ 33,9 litres à St Brieuc, 40 litres à Guingamp et 51,6 litres à Belle Isle en Terre ;

Quant à la main d'œuvre nous mentionnerons qu'une corvée, à St Laurent à la même époque , était estimée de 6 à 7 sols .

(7) Visite d'améliorismnt : à la demande du commandeur lui même une telle visite pouvait être déclenchée par le Grand Prieuré d'Aquitaine dont dépendaient les commanderies Hospitalières de Bretagne ; ce dernier désignait alors des commissaires (généralement des commandeurs) ; leur objectif était de venir auditer la

commanderie afin de vérifier l'efficacité de la gestion du commandeur et de constater les éventuelles améliorations ; il s'agit de contrôles effectifs , d'enquêtes de visu , des différentes possessions , membres et dépendances , des droits de la commanderie, des procès en cours pour la défense desdits droits , des revenus et dépenses , des travaux réalisés , de la réalisation effective des travaux prescrits lors de la dernière visite , plus une enquête secrète hors de la présence du commandeur , auprès des habitants et des notables ...

Tous les constats étant ensuite transcrits dans un procès-verbal avec leurs conclusions par les commissaires ; lequel procès verbal était transmis au grand Prieuré d'Aquitaine et au commandeur de l'entité audité ;

des conclusions favorables permettaient au commandeur d'obtenir une promotion, généralement une commanderie plus importante

(8) Sources : archives départementales des Côtes d'Armor cotes H art 601 et H art 608

(9) Corde = unité de mesure de surface valant environ 60,8 m²

(10) quévaise : type de contrat appliqué aux biens fonciers de la commanderie de la Feuillée (qui intégrait le Palacret) et aux abbayes Cisterciennes de Bégard et du Relecq .

(11) Tous les actes depuis l'édit de Villers Cotterêts , établi par François 1^{er} en 1539 , se doivent d'être rédigés en français ; on découvre donc dans cet acte de procédure que la langue courante parlée est bien le breton en effet le mot *berne* noté par le greffier est le mot breton signifiant *un tas* . Par ailleurs dans de nombreux actes, déchiffrés lors de mes recherches concernant le Palacret , j'ai trouvé la mention « *lecture du présent acte lui a été faite dans son langage vulgaire le breton* » (*vulgaire ayant le sens de commun*) ;

ou encore :

- dans un interrogatoire il est mentionné la présence d'un interprète breton /français (AD22 cote B art 854 en 1639 *information faite contre des particuliers de Saint loran qui avoient tué un cerf appartenant à M. René de Saint Offange* – commandeur du Palacret)
- lors des annonces, informations faites sur la place publique ou dans l'église (bannies) il est souvent mentionné qu'elles ont été faites en breton alors que le texte qui nous en est parvenu est rédigé en français

(12) Archives de Côtes du Nord -H
Ordre de Malte – cotes concernant

Pont-Melvez ; courrier transcrit par A. Bourgès dans son ouvrage « chez les moines de Pont-Melvez – la vie des paysans bretons sous l'Ancien Régime. » - Les presses bretonnes – Saint Brieuc -1951

Yves le Moullec